

Département fédéral des finances
Service juridique
Messieurs Simon Müller et Lukasz Nosek
3003 Berne

rechtsdienst@gs-efd.admin.ch

Paudex, le 11.11.2021
PAS/ty

Projet de loi fédérale sur l'utilisation des moyens électroniques pour l'exécution des tâches des autorités (LMETA): ajout d'une disposition transitoire

Messieurs,

Nous avons pris connaissance avec intérêt de l'objet cité sous rubrique, qui a retenu toute notre attention, et nous permettons de vous faire part de notre avis sur ce sujet.

Compte tenu de l'importance et de l'urgence de la numérisation de l'administration, la création d'une base légale permettant d'assurer le financement initial, par la Confédération, pour une durée limitée dans le temps, de l'agenda de l'organisation «Administration numérique suisse» ne prête pas le flanc à la critique.

Nous approuvons donc, sur le principe, l'ajout de la disposition transitoire dans le projet de LMETA.

On rappellera toutefois que de nombreux participants à la procédure de consultation initiale, dont le Centre Patronal, ont émis des réserves ou des critiques à l'égard du projet précité. Les cantons l'ont rejeté en raison d'atteintes au fédéralisme. Il va de soi que ces critiques restent pleinement valables, de sorte que le projet de LMETA doit impérativement être corrigé et ne pas uniquement se voir adjoindre la disposition transitoire objet de la présente procédure de consultation.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente prise de position, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.

Centre Patronal



Sophie Paschoud

Route du Lac 2
1094 Paudex
Case postale 1215
1001 Lausanne
T +41 58 796 33 00
F +41 58 796 33 11
info@centrepatronal.ch

Kapellenstrasse 14
Postfach
3001 Bern
T +41 58 796 99 09
F +41 58 796 99 03
cpbern@centrepatronal.ch
www.centrepatronal.ch